



PERMIS A2

(MOTO BRIDEE A 35KW A PARTIR DE 18 ANS)

<u>FORFAIT PERMIS A2</u>	<u>FORFAIT PERMIS A2 + FORMATION ETM</u>
8 HEURES DE PATEAU EXAMEN PATEAU 12 HEURES DE CIRCULATION EXAMEN CIRCULATION	FORMATION ETM FORMATION WEB + LIVRET (ACCES VALABLE 1 AN) 8 HEURES DE PATEAU EXAMEN PATEAU 12 HEURES DE CIRCULATION EXAMEN CIRCULATION
870€	970€

EVALUATION MOTO : 30€

REDEVANCE POUR L'EXAMEN DU CODE : 30€

HEURE SUPPLEMENTAIRE : 50€

EXAMEN SUPPLEMENTAIRE : 75€

FRAIS DE GESTION POUR EDITION DU TITRE : 50€

EQUIPEMENTS

OBLIGATOIRES	FACULTATIFS
<ul style="list-style-type: none">- Casque (taille adaptée conforme au règlement de Genève 22/05. Etiquette blanche homologuée ECE dispositifs réfléchissants. Les anciens casques homologues NF sont conformes.)- Gants norme NF/CE/EPI-renforts - fermeture poignets. Taille adaptée- Blouson moto résistant-manches longues.- Combinaison/Pantalons résistants.- Bottes/ Chaussures protégeant la malléole.	<ul style="list-style-type: none">- Casque type intégral.- Blouson + coque de protection (norme CE)- Pantalon + coque protection (norme CE)- Renfort dorsal (qualité sup. niveau 1 ou 2).- Bottes moto norme CE et EN 13634/02 ou EN 13634 2002).

L'équipement pour le confort : tour de cou, visière casque anti-buée (hiver), anti-éblouissement (été), un pantalon de pluie et des bouchons d'oreilles (longs trajets).